



Bellahcene Kamel est engagé dans la démarche d'accessibilité de ses formations

Le groupe projet accessibilité mesure régulièrement le niveau d'accessibilité des formations et s'engage sur des actions concrètes d'amélioration.

Nos engagements auprès des publics :

- Le référent handicap est formé et réalise une veille continue. Un plan de formation est établi annuellement.
- Une politique d'accessibilité a été créée et diffusée sur le site internet de l'organisme de formation.
- L'organisme de formation met tout en œuvre afin d'identifier les situations de handicap.

Nos axes de progrès :

- Poursuivre la veille réglementaire. Planifier un plan de formation annuellement.
- Rendre mes formations accessible à plus grand nombres de personnes.
- S'assurer que la procédure déjà en place permette de repérer toutes les situations de handicap.

Des questions ?

Contactez notre référent handicap :





